

## COMPTE-RENDU REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

### PETR Vidourle Camargue - Aimargues

Mercredi 23 avril 2025

#### Ordre du jour

1. Validation d'une nouvelle candidature
2. Avancement des commissions
3. Point sur le livret
4. Organisation de la conférence des maires 2025

#### Présents :

Philippe GRAS, 1<sup>er</sup> Vice-président du PETR chargé du développement économique et du Conseil de développement, Claude CONSTANT, Président, Denis RODRIGUEZ, Danielle MARTINEZ, Alain AVESQUE, Bernard DIREXEL, Bernard ROUGER, Gilles FLUTET, Stéphane SEIGNEURIN.

#### Excusés :

Stéphanie GODET-GILBERT, Nadège GAJIC, Robert LEFORT, Jean-François FONTANA, Dominique BLATIERE, Julien BARONI.

#### Administration :

Frédéric CAMBESSEDES.

---

Le président du Conseil de développement, Claude CONSTANT, ouvre la réunion plénière en souhaitant la bienvenue aux participants et en mentionnant les personnes excusées.

Le vice-président du PETR, Philippe GRAS, se dit ravi d'être présent. Il rappelle que nous sommes dans la dernière ligne droite du mandat, avec la volonté de conclure les travaux d'ici la fin de l'été, afin de pouvoir les présenter aux élus avant les élections municipales. Un point d'étape est prévu le 5 juin, à l'occasion de la Conférence des maires, pour faire le bilan des avancées et échanger sur les travaux en cours.

#### 1. Validation d'une nouvelle candidature

Claude CONSTANT annonce avoir reçu la candidature de Dominique BLATIÈRE, habitante du Grau-du-Roi, qui souhaite rejoindre le Conseil de développement en tant que représentante de la Communauté de communes Terre de Camargue. Sa demande a été formulée par courrier en date du 28 mars dernier.

Claude CONSTANT précise avoir échangé avec elle par téléphone afin de faire connaissance et d'échanger sur sa motivation. Bien qu'invitée à la plénière du jour, Dominique BLATIÈRE n'a pas pu être présente en raison de problèmes de santé.

La lettre de candidature est lue à voix haute devant l'assemblée, et sa candidature est acceptée à l'unanimité par les membres présents.

#### 2. Avancement des commissions thématiques

##### → Commission aquaculture et pêche en étang

Le détail de la présentation de la commission est visible au lien suivant :

[PPT commission pêche aqua 23 04 2025.pdf](http://PPT commission pêche aqua 23 04 2025.pdf)

Bernard DIREXEL prend la parole pour détailler l'ensemble des actions réalisées depuis la dernière commission plénière :

**Enquêtes et événements menés :** Plusieurs enquêtes ont été réalisées depuis le précédent comité, auprès d'organismes comme l'IFREMER, la Prudhommie de Palavas-Les-Flots et le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, pour mieux cerner les enjeux de la pêche et de l'aquaculture.

#### Événement « Algue au rythme » (Bouzigues, 09/04/2025)

- **Trois ateliers ont mis en avant :**

- Le rôle primordial des algues et du phytoplancton comme premiers producteurs d'oxygène et maillons essentiels de la chaîne trophique.
- Les recherches sur la culture de nouvelles variétés d'algues dans l'étang de Thau, en partenariat avec une équipe marocaine, pour des applications alimentaires, cosmétiques et de thalassothérapie. Une étude sur la symbiose algues/poissons est suggérée.
- Des innovations : fabrication de planches de surf en matière naturelle à partir d'algues, et utilisation des algues pour produire de l'énergie via le traitement des eaux usées.

#### Enquête sur la perception de la pêche et de la prudhommie (Palavas-Les-Flots, 18/02/2025)

- Étude menée par des étudiants auprès de la population locale.
- Constat d'une méconnaissance de la prudhommie (rôle, existence).
- Inquiétudes sur l'avenir de la pêche : vieillissement des pêcheurs, diminution des ressources, prolifération de prédateurs, réglementation plus stricte.
- Les pêcheurs sont perçus positivement et non comme des « prédateurs de la mer ».
- Diffusion d'un film sur la prudhommie pour sensibiliser.

#### Gestion des licences de pêche

- Licences instaurées depuis plus de 10 ans pour réguler la pêche dans les étangs palavasiens, délivrées par la prudhommie et le Comité Régional des Pêches.
- Objectif : préserver la biodiversité tout en maintenant l'activité professionnelle.
- Réflexion en cours pour un plan de gestion à l'échelle de la prudhommie de Palavas, avec un projet de thèse en appui pour clarifier le cadre législatif et définir des actions adaptées.

#### État des lieux de la filière pêche en étangs

- Disparition de l'huître plate en Méditerranée, espèce à réintroduire.
- Déclin de la telline et de la palourde, avec apparition de nanisme. L'IFREMER suit particulièrement la palourde, et un projet de restauration est envisagé.
- Le lycée de la mer participe à des suivis écologiques et au développement d'équipements adaptés.
- Problèmes majeurs : prolifération du crabe bleu, salinisation, manque d'oxygène, prix élevé du poisson qui favorise l'achat de poisson d'élevage.

#### Initiative inspirante : la conserverie de Palavas-Les-Flots

- Objectifs : sécuriser financièrement les pêcheurs, prolonger la conservation des produits, valoriser les poissons locaux.
- 55 pêcheurs pourront approvisionner la conserverie ; 9 recettes ont été élaborées (anguille, crabe vert, daurade royale, sèche, poulpe, thon rouge, crabe bleu, etc.).
- Les pêcheurs assurent la première préparation, puis les produits sont cuisinés et conditionnés par un prestataire.
- Commercialisation prévue via l'office de tourisme à partir de décembre 2025.

#### Objectifs de la commission jusqu'à fin septembre 2025

- Approfondir la connaissance sur la pêche en étangs, l'aquaculture et la biodiversité.
- Mieux comprendre les attentes des consommateurs.
- Identifier des solutions et pistes de développement pour la filière.
- Explorer et visiter des projets inspirants.
- Rédiger une synthèse pour diffusion aux parties prenantes.

#### Prochaines enquêtes prévues

- Visites d'une entreprise de transformation des produits de la mer (Enjolras), d'un élevage d'esturgeons (Château de Castillone), et de la conserverie de Palavas-Les-Flots.

## → Commission gestion des déchets

Le détail de la présentation de la commission est visible au lien suivant :  
[PPT commission gestion des déchets 23.04.2025.pptx.pdf](#)

Bernard ROUGER présente une synthèse des premières recommandations issues de la commission de gestion des déchets :

### 1. Encourager la réduction des déchets :

- Réduction à la source : Animation d'une démarche globale, promotion du zéro déchet (produits réutilisables comme sacs en tissu, gourdes), soutien au vrac et aux produits locaux avec collaboration des commerces.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : S'assurer d'accords avec les associations caritatives pour la redistribution des invendus. Étendre l'initiative de la CC Pays de Sommières (nourrissage des basses-cours familiales avec les restes des cantines scolaires) à d'autres EPCI.

### 2. Encourager le recyclage des déchets :

- Prévoir au moins une recyclerie par EPCI.
- Encourager les ateliers de réparation (repair-cafés).
- Améliorer la connaissance des possibilités de réutilisation (vente d'occasion, dons aux associations caritatives) en réalisant un inventaire.
- Favoriser le soutien logistique et les dons aux manifestations associatives pour faciliter le tri des déchets.

### 3. Mieux appréhender la gestion des déchets des artisans et commerçants :

- Identifier les freins à l'utilisation des déchetteries : distance, nécessité de trier.
- Rendre les déchetteries plus accessibles : bonne répartition sur le territoire.
- Suggérer aux équipes des déchetteries d'aider les professionnels à trier.

### 4. Renforcer la sensibilisation et l'éducation à la gestion des déchets :

- Communiquer de manière soutenue : Intégrer systématiquement la thématique des déchets dans les revues municipales, communautaires, etc. Assurer une diffusion complète dans toutes les boîtes aux lettres du PETR.
- Faciliter l'accès à l'information sur les sites internet : créer une section dédiée avec toutes les informations utiles (guides de tri, etc.).
- Organiser des événements autour de la gestion des déchets : campagnes d'affichage ciblées, réunions publiques sur le tri, le compostage, la réduction des déchets.
- Animer le thème sur les réseaux sociaux.
- Mettre en place des collectes spécifiques pour les déchets dangereux (produits chimiques, piles, médicaments, électronique).
- Développer et promouvoir les ateliers éducatifs existants (visite du chalet Pic et Étang, camion des solutions).
- Encourager et soutenir les collectes de déchets dans la nature.

### 5. Optimiser les services et les pratiques :

- Analyser les pratiques des différentes communes et communautés de communes du PETR (tonnage/habitant, fréquence de collecte, modalités de facturation de la TOM, gestion des déchets des artisans) pour dégager des recommandations.
- Considérer les différences de tonnage par habitant, les coûts de traitement, les types de tarification (taxe foncière, à la levée), les prestataires, etc.
- Évaluer les coûts pour les professionnels en déchetterie, les règles d'accès, le nombre de passages autorisés.

## → Commission tiers-lieux

Claude CONSTANT relaie un message de Robert LEFORT qui souhaite suspendre des travaux de cette commission pour raisons personnelles.

### 3. Point sur le livret

Claude CONSTANT présente le livret de présentation du CODEV et de ses travaux, réalisé par le PETR Vidourle Camargue, avec pour objectifs :

- de valoriser les actions menées par les différentes commissions,
- de mieux faire connaître l'instance et son rôle.

Il précise que ce livret sera imprimé et distribué à l'occasion de la conférence des mairies, prévue le 5 juin prochain. Il rappelle que chacun peut faire part de ses retours, tant sur le fond que sur la forme, avant le vendredi 16 mai à 12h, en les adressant au PETR.

Frédéric CAMBESSEDES ajoute que les textes peuvent encore être ajustés, notamment pour les commissions « Pêche et aquaculture » et « Gestion des déchets », afin d'intégrer les dernières avancées et de proposer des synthèses à jour.

#### 4. Organisation de la conférence des maires 2025

Claude CONSTANT rappelle que la Conférence des maires 2025 sera l'occasion de présenter les travaux du Conseil de développement (CODEV) à l'échelle de l'ensemble du territoire. Elle se tiendra à la Manade Agnel, au Cailar, le 5 juin prochain.

La matinée s'articulera en deux temps :

- 10h - 11h : Écoutes territoriales et projet de territoire
- 11h - 12h : Restitution des travaux du CODEV

Tous les membres du CODEV sont chaleureusement invités à participer à cette matinée, suivie d'un repas convivial à partir de 12h. Frédéric CAMBESSEDES souligne qu'il est impératif de confirmer sa présence via le lien qui sera transmis avec l'invitation.

Claude CONSTANT propose une organisation des prises de parole pour l'intervention du CODEV :

- 2 min : Mot d'introduction – Philippe GRAS et Claude CONSTANT
- 5 min : Présentation générale du CODEV – Frédéric CAMBESSEDES
- 2 x 20 min : Présentation des travaux des deux commissions
- 10 min : Temps d'échanges – Questions / Réponses

Claude CONSTANT précise qu'il reste à déterminer les intervenants pour chaque commission. Pour la commission Pêche et aquaculture, Bernard DIREXEL est proposé. Concernant la commission Gestion des déchets, Claude CONSTANT suggère qu'une présentation à deux voix pourrait éventuellement être envisagée.

Enfin, Frédéric CAMBESSEDES rappelle que le PETR est à disposition pour accompagner la mise en forme des supports de présentation.

L'ordre du jour est clôturé.

Le Président, Claude CONSTANT

